

Séance du 16 mai 2018

Le seize mai deux mille dix-huit, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 07/05/2018

Date d'affichage : 22/05/2018

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; M. BAZIN Denis ; Mmes NOURRY Cécile, LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; M. LEPLEY Laurent.

Étaient excusés : M. BELLÉE Pascal (procuration M. DUFORT) ;
M. ALLIX Gratien (procuration Mme PAISANT) ;
M. BOURGÈS André (procuration M. BAZIN).

Était absente : Mme LEVALLOIS Mireille.

Mme LEMERRE, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 06 avril 2018 : M. le Maire demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

I. Vente d'herbe 2018 terrains route de Dangy (visa 18/05/2018)

M. le Maire donne la parole à M. CORON, Adjoint en charge des affaires agricoles.

Il rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé de procéder à une vente d'herbe des parcelles de terre route de Dangy (ex lotissement Beaux Regards). Une annonce est parue dans la presse et trois offres sous pli cacheté ont été reçues en mairie.

- M. Alain LERENDU (Carantilly) : 366 € ;
- M. Henri LEROUXEL (Carantilly) : 405 € ;
- GAEC des Pâturages (Le Lorey) : 380 €.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de M. Henri LEROUXEL de Carantilly pour le prix de 405 € pour l'ensemble des parcelles soit 2 ha 60 a 96 ca.

M. Henri LEROUXEL pourra disposer de ces parcelles de juin à novembre 2018. La location sera payable d'avance. Une convention sera établie entre les 2 parties.

II. Achat d'un camion suite au sinistre

La parole est donnée à M. DUFORT. Après plusieurs recherches et déplacements, il s'avère que rien ne correspond aux attentes de la Commune. La recherche continue.

III. Affaires diverses

- Téléphone de la mairie : les problèmes sont réglés depuis le 20 avril.

- Terrain pour le commerce : Le compromis a été signé le 24 avril. La vente interviendra le 24 mai 2018.

- Cérémonies :

- Camerone : les anciens Légionnaires de la Manche et du Calvados remercient la Commune de Carantilly et en particulier le Conseil Municipal et ses habitants pour l'accueil, la cérémonie et le vin d'honneur offert qui a été particulièrement apprécié.

- 8 mai : la cérémonie s'est bien déroulée. M. Georges LEMERLE a été décoré de la Médaille Militaire par M. KINTZ, Ingénieur en chef de 2^{ème} classe en activité, habitant à Carantilly.

- Rencontre annuelle au Conseil Départemental : M. le Maire a rencontré le Président et les Conseillers Départementaux de notre canton. Il a été débattu des projets prévus par les communes et des difficultés rencontrées. Des interventions des chefs de service ont permis de découvrir que des aides existent en particulier un fonds d'investissement rural. Un rendez-vous sera pris prochainement avec les Conseillers Départementaux pour étudier le projet commerce.

- SDEM : Une réunion du secteur 5 a eu lieu le 5 mai dernier. De gros travaux sont en cours. Le diagnostic éclairage public pour notre commune a été réalisé.

- Saint-Lô Agglo : Une demande de rendez-vous a été formulée par le Président auprès des maires pour faire le point sur les communes. Il s'avère qu'il englobe Dangy et Quibou. M. le Maire pense que ce n'est pas souhaitable. Les interrogations des uns ne sont pas celles des autres. Il lui en a fait part. Des dates lui seront proposées.

M. le Maire insiste auprès des adjoints et conseillers municipaux pour qu'ils participent nombreux en fonction de leurs disponibilités à cette rencontre où seront abordés en particulier l'avenir de la halte ferroviaire, la modification de la carte communale, le projet commerce, la salle des sports, le plateau sportif, etc.

- Réunion communautaire du lundi 14 mai : Saint-Lô Agglo envisage de s'installer dans les locaux de Groupama à Saint-Lô au lieu d'une extension dont le montant est estimé à 3 500 000 €. La décision sera prise prochainement.

La Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) se réunira le 25 mai 2018. Elle se prononcera sur le versement ou non d'une Allocation de Compensation pour les TAP de certaines communes de l'ex CC de Canisy. La parole est donnée à Mme LEDOUX sur ce sujet.

Elle revient sur la réunion du Syndicat Scolaire du 19 avril dernier à laquelle elle a assisté, ainsi que Mmes CANTO, LEMERRE et M. BAZIN. Lors de cette réunion principalement consacrée à l'avenir des TAP, elle rend compte du climat détestable qui a régné, des menaces envers la position de Carantilly qui demande leur arrêt à la rentrée prochaine, des propositions et réactions aussi farfelues les unes que les autres.

Mmes LEDOUX, CANTO et LEMERRE font part au CM de leur désapprobation envers le comportement de leur collègue, M. BAZIN, qui ne les a pas suivies et qui ne respecte pas les décisions du CM.

Mme LEDOUX rend compte d'un entretien qu'elle a eu avec le Président du RPI. Celui-ci estime que les conseillers municipaux sont mal informés. A l'issue de cette rencontre, il lui demande de convoquer le CM la semaine prochaine afin qu'il vienne expliquer sa démarche. Le CM dans son ensemble n'est pas d'accord et demande d'attendre les conclusions de la CLECT et du conseil communautaire du 4 juin.

M. le Maire reprend la parole. Il indique qu'il entend beaucoup de bruit concernant l'avenir des TAP et leur financement. Il rappelle (que ce soit pour sa constitution, sa modification des statuts, ou sa dissolution) qu'une délibération concordante de toutes les communes du syndicat doit être prise, ce qui dans ce cas n'aurait pas lieu. Il rappelle que conformément à la loi, il est le seul habilité à convoquer le CM, qu'il peut, sous condition, autoriser une personne extérieure au conseil à intervenir.

IV. Questions diverses

- M. BAZIN signale que des peupliers devraient être élagués à la sortie du bois de Carantilly. M. le Maire ira voir les propriétaires.

- M. DUFORT informe le CM du comportement qu'il juge inadmissible de certains habitants qui n'ont pas voulu respecter l'arrêté de circulation lors des courses cyclistes de Dangy et qui ont eu des paroles désobligeantes envers les signaleurs qui ne sont que des bénévoles. M. le Maire lui répond qu'il le signalera à la

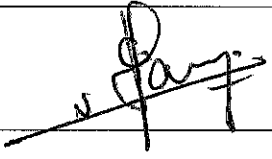

Gendarmerie destinatrice de l'arrêté.

- Dates à retenir :

- 22 mai : commission fleurissement pour mise en place des plantes d'été ;
- 11 juin : comité consultatif aux affaires sociales pour préparation du repas des aînés ;
- 20 juin : prochain conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h45.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE 	La Secrétaire, Honorine LEMERRE 
Bruno CORON	Mireille LEVALLOIS Absente
Erik DUFORT	Cécile NOURRY
Malika LEDOUX	Gratien ALLIX PP Mme PAISANT
Nadège PAISANT	Stéphanie CANTO
Pascal BELLÉE PP M. DUFORT	Laurent LEPLEY
Denis BAZIN	André BOURGÈS PP M. BAZIN

